

Mairie de GATEY
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du
23 Septembre 2020

L'an Deux Mil vingt, le 23 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M SCHMIEDER Marc, Maire.

PRESENTS : Mesdames COTE Alexandra, SIMON Sophie, CART Elodie, et, Messieurs, GUILLEMOT Jean, CHANOIS Fabien, LOMBERGET Sébastien, LAPLACE Bruno, GENEVOIS Max

ABSENTS EXCUSES : MONNIER Denise, GONTHIER Mylène,

SECRETAIRE : GUILLEMOT Jean

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, le public ne pouvant être accueilli, la tenue de la séance s'est faite à huis clos.

1) - DEVIS INSPECTION DU PONT BECAMEL

Dans le cadre de la création du tronçon de la voie verte GATEY-PLEURE, il est nécessaire de faire effectuer une inspection du Pont Becamel se trouvant sur le tracé.

Le conseil municipal après étude, valide à l'unanimité des membres présents le devis présenté par la société PMM pour la réalisation de ce diagnostic

Le montant est de 2 736, 00 euros TTC

2) - DEVIS ECLAIRAGE PUBLIC

Après présentation et étude du devis présenté par la société LAVERNAUX pour le remplacement des ampoules défectueuses, et le remplacement des luminaires défectueux, qui ne sont plus aux normes, par des luminaires LED, le conseil décide à l'unanimité des membres présents de consulter une deuxième société.

3) - PRIX DE VENTE DE LA MAISON MILLION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents la révision du prix de vente affiché de la maison MILLION, propriété de la commune.

Celui-ci s'établit dès à présent à : 89 000,00 euros/

4) - REGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS TERRITORIAUX

Après présentation par Monsieur le Maire du nouveau régime indemnitaire dans la fonction publique territoriale (RIFSEEP), devant s'appliquer aux agents titulaires ou aux agents contractuels de droit public, et après en avoir étudié les contours proposés, et délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents ce nouveau régime indemnitaire.

Il est composé de deux éléments :

- l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise liée aux fonctions exercés par l'agent et son expérience professionnelle,
- le complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir

5) - SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal, par l'attribution de subventions, a la volonté d'accompagner les associations locales en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en soutenant leurs actions.

Les associations doivent avoir leur siège social sur la commune de Gatey et avoir au minimum une personne du Bureau résidant sur la commune.

Toute demande d'attribution de subvention fera l'objet d'un examen préalable par la commission vie associative, qui la proposera ensuite au conseil municipal.

6) - MODIFICATION DELEGATION AU MAIRE

Une nouvelle délibération est prise sur les délégations du conseil municipal au Maire. Elle prend en compte des modifications, et annule et remplace l'ancienne.

7) - PANNEAUX D'AFFICHAGE

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de l'acquisition et de la mise en place d'un panneau d'affichage vitré fermant à clé dédié à l'école.

Une réflexion est également engagée sur le remplacement des panneaux existants par le même type de matériel.

8) - COLLECTE OBJETS ENCOMBRANTS

La collecte des objets encombrants est prévue le jeudi 26 novembre 2020.

Cette collecte n'étant pas gratuite, le conseil décide à l'unanimité des membres présents d'effectuer un recensement des besoins au travers d'une fiche distribuée dans les boîtes aux lettres

Les tarifs 2020 sont les suivants pour la commune :

Forfait annuel pour 1 voyage : 363 €. Les voyages supplémentaires seront facturés 1€ du Km + 21 € Ht de l'heure

Les frais de déchetterie seront facturés en plus soit 23 € du m3

9) - DESIGNATION DES REFERENTS COMMUNAUX

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : Jean Guillemot

Défibrillateur Entièrement Automatique (DEA) : Alex Cote

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : Marc Schmieder

Ambroisie : Marc Schmieder

10)- QUESTIONS DIVERSES

Des travaux co-paroissiaux sont prévus par la commune d'ASNANS au niveau du cimetière et du mur de l'église.

- pose de 2 columbariums 12 cases
- pose de stèles au jardin des souvenirs
- pose de 10 cavurnes
- réfection de l'ossuaire
- réfection du mur en pierre autour de l'église

Le conseil municipal reste en attente des devis pour les travaux.

Pour rappel, la commune de Gatey participe à hauteur de 30% aux travaux co-paroissiaux.

Séance levée à 22h30

GATEY, le 23 septembre 2020

LE MAIRE
Marc SCHMIEDER (Jura)

